



Choisir l'écologie
pour Kemper
et son agglomération

Quimper, le 3 mai 2020

Martine Petit
cotintoulec@wanadoo.fr
06 29 18 37 46

Monsieur le Maire,

Mesdames les conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux,

Une réunion est prévue mercredi soir en mairie pour permettre un échange sur la situation à Quimper liée à la pandémie. Nous remercions le Maire pour cette invitation et vous informons de notre participation constructive. Nous souhaitons cependant vous faire part de nos réflexions et propositions avant le conseil municipal de lundi, que vous pourrez, nous l'espérons, prendre en considération lors de vos prises de décision.

Concernant **la rentrée scolaire** les mesures prises par la municipalité selon les directives nationales, en particulier celles du protocole sanitaire font actuellement, nous l'espérons, l'objet d'une concertation étroite avec les représentants des personnels éducatifs et périscolaires et des fédérations de parents d'élèves. Le bien-être et la sécurité pour les enfants, les parents et les personnels dépendent de cette préparation. A l'issue de cette concertation, chaque conseil d'école devrait être invité afin de valider le plan de reprise après avis du CHSCT.

Tous les moments de la journée scolaire sont importants : déplacement pour aller à l'école, vie de classe, récréation, cantine, accueil et sortie, garderie, sport... Mais n'oublions pas que l'école est aussi un lieu de socialisation et que l'acte éducatif doit procurer aux enfants une bonne « estime de soi » : cela passe par la confiance en l'école. Il est à craindre, malgré le professionnalisme des enseignant-es que cet environnement sanitaire génère chez de nombreux enfants une anxiété vis-à-vis de l'école qui pourrait être préjudiciable à leur avenir scolaire.

C'est pourquoi, il nous semble important d'assurer, pour les enfants à besoins spécifiques mais également les enfants qui pourraient être fragilisés par cette période angoissante, une présence accrue en personnel éducatif et notamment celle des psychologues scolaires et de la médecine scolaire.

A partir de lundi, des tests sérologiques seront possibles dans les laboratoires, est-il envisageable de proposer ces tests aux personnels et aux élèves pour déterminer qui a été contaminé et qui est susceptible de l'être ?

Suite au confinement, les enfants ont besoin de retrouver de multiples expériences sociales et le contact avec la nature. Pour répondre à ces besoins, pourquoi ne pas proposer des temps d'activités de pleine nature, sportives, culturelles, manuelles, en faisant appel aux associations quimpéroises employeuses qui ont un agrément et de faciliter la reprise des projets en cours dans le

cadre du PEL. Cela permettrait en outre d'alléger les effectifs dans les bâtiments scolaires et d'apporter de la trésorerie aux associations qui risquent d'être en difficulté.

Concernant les repas, nous n'approuvons pas la mesure (facultative) préconisée par le protocole sanitaire consistant à demander aux parents de prévoir les repas des enfants. C'est prendre le risque de rendre encore plus visibles les inégalités qui touchent déjà les familles. La cantine doit être assurée et nous proposons que la commande publique pour la confection des repas soit orientée principalement vers le local et le bio.

Concernant la **sécurité alimentaire** en question, nous avons connaissance par des bénévoles associatifs du nombre grandissant de personnes sous alimentées à Quimper. L'État a certes attribué quelques aides aux familles mais toutes les personnes dans le besoin sont-elles recensées, comment les indépendants par exemple sont-ils considérés ?

Considérant les effectifs scolaires réduits, du fait de la reprise échelonnée et des demi-groupes en classe, la cuisine centrale pourrait assurer la production de repas pour les nombreuses personnes qui sont en difficulté financière. La distribution dans les différents quartiers de Quimper serait assurée par le CCAS en lien avec les associations caritatives.

La municipalité doit bénéficier d'aides de l'État pour répondre à ces urgences et mettre en place des mesures : doubler l'activité du CCAS sur le recensement des foyers en difficulté, et sur l'aide alimentaire, soutenir les associations caritatives (Secours Populaire, Secours catholique, Restos du Cœur), attribuer des terrains pour des jardins partagés avec accompagnement des jardiniers de la ville en tant que personnes ressources. C'est le moment de transformer des pelouses en pied d'immeubles en potager et d'examiner précisément tous les terrains disponibles pour que les familles puissent produire une partie de leur nourriture.

Concernant **le logement**, nous nous interrogeons sur la capacité de certaines familles pour le paiement des loyers. Y aura-t-il une aide spécifique de la collectivité par le biais des bailleurs sociaux ? Selon le bulletin Horizons sur le site de l'OPAC, rien n'est prévu pour l'instant.

Concernant **les mobilités**, nous savons que lors du déconfinement, beaucoup de personnes vont se déplacer en voiture et délaisser les transports publics. Un nombre suffisant de bus, la distribution de masques gratuits pour les utilisateurs des transports publics et l'appel à la responsabilisation des citoyens pour le respect de la distanciation sociale doivent permettre un fonctionnement satisfaisant des transports.

Afin de favoriser la reprise d'activités dans les commerces du centre ville, la municipalité a prévu de rendre le stationnement gratuit les après-midi de mai à décembre. Nous savons que le dérèglement climatique est toujours en cours, encourager les modes de transport collectifs ainsi que la marche et le vélo aurait un impact doublement positif : agir pour le commerce et pour le climat. Nous proposons de rendre gratuits les déplacements en bus au minimum sur ces mêmes créneaux horaires, voire en totalité, et d'autre part, d'aménager la circulation pour rendre la pratique du vélo plus facile. Il faut éviter le risque d'un retour au "tout voiture", et le vélo apparaît particulièrement adapté à la situation. En effet, comme tout sport d'endurance, la pratique du vélo est un bon moyen de prévention : l'appareil respiratoire est ventilé et bien alimenté en sang, c'est une protection contre les virus recommandée par les pneumologues. La pratique du vélo permet une distanciation qui réduit le risque de contamination, et l'usage du vélo à la place de la voiture est favorable à la qualité de l'air et à la quantité de particules fines qui transportent allergènes et virus.

C'est pourquoi nous proposons la mise en place d'aménagements modulables pour réserver, soit des voies le long de l'Odette, soit des rues adjacentes (rue du Froust, des Réguaires, rue Sainte-Thérèse, Jean-Jaurès). Il faudrait mettre également en place des zones de circulation apaisée (zones

20 km/h par exemple), notamment près des écoles et généraliser sur toute la ville et les bourgs de l'agglomération la limitation à 30 km/h comme la loi 2015 le permet en zone agglomérée. Le parc de vélos électriques ou classiques en prêt pourrait être augmenté pour davantage de mises à disposition, ainsi que le parc d'appuis et de stationnements pour les vélos.

Le gouvernement, favorable à cette politique volontariste en faveur du vélo prévoit un plan de 20 millions d'euros permettant un soutien à la création de places de stationnement temporaire, un cofinancement des pistes cyclables temporaires et un forfait de 50 euros à chaque utilisateur pour la remise en état d'un vélo. Ces informations seraient utiles sur le site internet de la ville.

Concernant **la biodiversité**, nous pensons que la réouverture des déchetteries et l'effet du beau temps de ces dernières semaines sur la végétation pourrait inciter à tailler les haies. Pourtant pendant cette période de confinement, nous avons remarqué la présence de plus d'oiseaux et de biodiversité en ville. En ce moment, c'est la période de nidification et la taille des haies pourrait être fatale à de nombreux oiseaux qui se sont nouvellement « installés » en ville. Nous demandons à la municipalité d'informer et de conseiller les habitants sur ce sujet.

Concernant **les commerces et entreprises**, nous renouvelons notre demande de surseoir à la vente du terrain de Briec pour l'installation d'une plate-forme logistique pour la vente en ligne, Amazon ou autre enseigne : le commerce de proximité doit être protégé plus que jamais.

Les aides de la collectivité doivent dès à présent être fléchées vers les activités de production locale, respectueuses de l'environnement, peu émettrices de GES et utiles aux habitants.

Des aides aux loyers doivent être envisagées pour les commerçants qui n'ont pu obtenir d'exonération pour mars, avril, mai. Une réduction des loyers pour les commerçants sédentaires des Halles et la gratuité pour les temporaires et les places sur le marché du Steir doivent être envisagées au moins jusqu'en décembre. Une plate-forme « e-commerce » réservée aux commerces du centre et des quartiers, et aux producteurs locaux, pourrait être financée et hébergée par la municipalité.

Nous sommes également inquiets pour tout le secteur associatif : les réseaux d'aides à la personne (ADMR, Proxim'services...), de l'insertion, les secteurs culturels et sportifs risquent malgré les aides prévues par la Région d'être en très mauvaise posture.

Nous pensons qu'une table ronde entre représentants des secteurs associatifs, et des collectivités territoriales et institutions d'État devrait avoir lieu le plus rapidement possible pour éviter les faillites et les licenciements.

Nous approuvons le Fonds de solidarité et le fonds de résistance de 25 millions d'euros (Covid résistance) créé conjointement par la région, les départements et intercommunalités de Bretagne et la Banque des territoires pour aider les petites entreprises, commerces, hôtels, restaurants, artisans et associations à faire face aux circonstances exceptionnelles liées à la pandémie. Il serait sans doute utile, en supplément, de **créer un fonds de solidarité municipal citoyen** pour répondre en partie à tous les besoins recensés.

Au sujet des masques, au-delà de la distribution d'un masque par habitant, il nous semble important d'en prévoir un stock suffisant pour les transports en commun, pour les personnels qui travaillent dans les services rendus à la population, pour les personnes en précarité ou fragiles économiquement. Il est aussi naturel qu'une grande partie de la population se protège de manière autonome et responsable.

Enfin, nous sollicitons le maire en tant que président du conseil de surveillance du CHIC (Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille) pour se tenir aux côtés du directeur et des équipes médicales et soignantes pour changer les orientations antérieures (hyper réglementation, prééminence des problématiques administratives et comptables sur les besoins

sanitaires, manque d'articulation avec la médecine de ville, sous-financement et mauvaise anticipation de la pénurie médicale et des investissements à faire).

Notre système de santé est encore un des plus accessibles et des plus performants. Pour continuer à assurer un haut niveau de soins et ne pas renoncer au progrès médical, nous savons que le système de santé, dont l'hôpital reste un pilier, coûtera de plus en plus cher. De ce fait, les personnels hospitaliers doivent être rémunérés à la hauteur du service rendu, des particularités régionales, de leurs compétences et de leur dévouement, à commencer par les infirmiers-ières et les aides-soignant-es. Il faut aussi faire confiance aux professionnels de terrain en les impliquant davantage dans les décisions, que les équipes de soins et les dirigeants hospitaliers disposent d'une large indépendance comme ils l'ont montré face à la pandémie. Les investissements en vue d'un haut niveau d'accueil des patients, de qualité et de sécurité des soins, de formation et de recherche doivent être une priorité nationale réclamée avec force par les élus locaux.

C'est probablement la meilleure reconnaissance dont la ville pourrait témoigner vis-à-vis de tous ceux et celles qui ont assuré leur métier avec professionnalisme, courage et solidarité.

Vous remerciant de l'attention et des suites positives que vous donnerez à nos propositions, nous vous adressons nos salutations les plus écologistes.

Martine Petit,

pour Choisir l'écologie pour
Kemper et son agglomération